

La belle Histoire de L'eau dans le Vaucluse

Notre récit va tout d'abord s'intéresser aux quatre syndicats Rhône-Aygues-Ouvèze, Rhône-Ventoux, Durance-Ventoux, Durance-Luberon qui ont une origine commune et une vocation unique au départ : l'eau potable, puis le SIVOM du Calavon qui s'est développé différemment.

Cet exposé tient compte essentiellement des écrits de Monsieur Léon NOURRIT, Ingénieur en chef du service du Génie Rural qui a été le responsable de la Direction Départementale de l'Agriculture en Vaucluse de 1942 à 1952.

En 1942, en pleine guerre mondiale, la France est en situation de pénurie : l'énergie sous toutes ses formes est rationnée. Les matériaux divers sont contingentés. L'agriculture se débat au milieu des difficultés sans nombre. Or, voici que les précipitations atmosphériques en France mais surtout dans le midi, sont en baisse sensible. De très nombreuses communes saisissent le génie rural de demandes d'enquête pour améliorer leur alimentation en eau potable. Dans le même temps, le 13 août 1943, une circulaire du Ministre de l'Agriculture prescrit à ce service d'effectuer dans chaque département le recensement général des ressources en eau puis d'établir un programme de travaux pour utiliser ces ressources.

Accompagné de Monsieur THORAL, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de LYON et géologue officiel pour le Vaucluse, Monsieur NOURRIT parcourt tout le département, visitant et jugeant les captages, mesurant les débits des sources, des cours d'eau, non seulement dans les villages mais aussi chez des particuliers.

Au terme de cette enquête, les nappes alluviales du Rhône et de la Durance leur sont apparues comme les seules ressources pouvant assurer présentement et pour l'avenir, l'alimentation en eau potable du Vaucluse.

Messieurs NOURRIT et THORAL ont également constaté que les zones à desservir étaient séparées entre elles par une topographie naturelle et qu'en outre, chacune comptait à la fois des communes rurales et des communes urbaines.

Prenant exemple sur ce qui avait été réalisé par le génie rural pour l'électrification rurale de la FRANCE (regroupement des communes rurales en syndicats), Monsieur NOURRIT retint cette idée d'opter en Vaucluse pour une solution syndicale qui serait appliquée, compte tenu de la topographie, en quatre zones.

Le génie rural ne pouvant mener à bien toutes les études techniques et financières que nécessitait cet important programme, Monsieur THORAL eut l'excellente idée de suggérer de contacter Monsieur Marc MERLIN, ingénieur renommé en France et surtout dans la région lyonnaise pour de telles études techniques. Aussitôt, à la mi-août 1945, Monsieur NOURRIT donnait rendez-vous à Monsieur MERLIN à 7 heures du matin devant le Pont Mirabeau, en bordure de la DURANCE, près du village du même nom. Cartes déployées, il lui exposait le programme général auquel il fallait s'atteler sans aucun retard. Ensuite, des hauteurs de la BASTIDONNE, il lui décrit ce qui serait le domaine du premier syndicat qui serait dénommé DURANCE-LUBERON. Ils gagnaient peu après le sommet de BONNIEUX, d'où l'on découvre presque toute la vallée du CALAVON jusqu'à APT. Là, le deuxième syndicat DURANCE-VENTOUX, depuis CA-VAILLON, alimenterait toutes ces communes. Poursuivant leur randonnée, après être passés par l'ISLE SUR LA SORGUE et PERNES LES FONTAINES, ils arrivaient au réservoir de CARPENTRAS. Le troisième syndicat RHONE-VENTOUX, depuis SORGUES, pour-

rait pousser son antenne principale vers VILLES SUR AUZON. Enfin, continuant leur route, après la traversée de BOLLENE, du sommet de ROQUEBRUNE, ils avaient la série des communes qui constitueraient le quatrième Syndicat dénommé RHONE-AYGUES-OUVEZE. Ils terminèrent leur tournée, à la nuit, sur le pont romain de VAISON LA ROMAINE.

Le programme départemental de distribution d'eau potable est, dans les esprits et sur le terrain, déjà défini au cours de cette journée quasi-historique. Il est décidé que l'eau serait captée dans les alluvions de la DURANCE à PERTUIS et à CHEVAL-BLANC pour les deux premiers syndicats, à SORGUES et à MORNAS dans les alluvions du RHONE pour les deux autres.

Cette première étape administrative et technique franchie, il fallut lancer les prémices de l'organisation du service : urbains ou ruraux, habitat dispersé ou groupé : le même prix au m³ pour tous !

Ce fut le principe de base sacro-saint posé, dès le départ, par l'ingénieur NOURRIT.

Dans ce prix devaient être compris :

- L'amortissement des emprunts
- Les charges d'exploitation permettant d'assurer 300 litres d'eau potable par jour et par habitant.

L'avenir était ainsi assuré pour longtemps.

Les réactions des élus (locaux et départementaux) furent diverses et variées. Le problème de la gratuité séculaire de l'eau de la très respectée fontaine de la place du village fut largement évoqué. Les débats furent passionnés allant de l'enthousiasme à la colère en passant par la prudence, voire l'indifférence, mais tout finit par un accord mettant en avant la solidarité.

Dès la fin 1945, les premières réunions d'information commencèrent. Le 27 novembre 1945, le Conseil Général de Vaucluse approuvait le projet d'ensemble de création des quatre syndicats et votait 1 million de francs de crédit pour les études et les travaux préliminaires. Les syndicats toucheraient, en outre, une subvention départementale de 15 % pour l'exécution de leurs travaux définitifs. Tout cela accélérât les décisions et la menace de laisser en route les indécis acheva de décider les plus réticents.

Chaque syndicat a été créé par arrêté préfectoral :

- Le 26 novembre 1946 DURANCE-VENTOUX
- Le 25 janvier 1947 RHONE-VENTOUX
- Le 30 janvier 1947 RHONE-AYGUES-OUVEZE
- Le 20 février 1947 DURANCE-LUBERON

A partir de là, chaque structure a pris en main son destin. Les diverses réceptions de travaux structurants verront le jour au cours de la décennie suivante et au fil des années, un service public adapté aux besoins de la population s'est mis en place.

Quant au SIVOM du Calavon, il a été créé par arrêté préfectoral du 4 novembre 1964. Il concernait à l'origine AURIBEAU, CASENEUVE, RUSTREL, SAIGNON et VIENS. Pour la gestion de l'eau potable CASTELLET, LAGARDE D'APT, SAINT MARTIN DE CASTILLON ont ensuite rejoint les communes fondatrices.